

## Accompagnement à la mise en place du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels sur une exploitation agricole

Le **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels** (DUERP) a été créé par le Décret N° 2001-1016 du 5 novembre 2001, en application des articles L4121-1 à L4121-4 du Code du Travail.

L'élaboration et la mise à jour du DUERP s'imposent à tout employeur dont l'entreprise emploie au moins un salarié, quelle que soit sa taille. Il permet de transcrire les résultats de la démarche de prévention des risques professionnels pour les travailleurs de la structure et de la pérenniser. Il doit être mis à jour au minimum une fois par an et lors de tout changement de situation. Il doit également être revu après chaque accident du travail.

L'absence de DUERP, en cas de contrôle de l'Inspection du travail, peut être sanctionnée de 1 500 € d'amende et de 3 000 € en cas de récidive, en application de l'article R4741-1 du Code du Travail

**Durée :** 7.00 heures (1 jour)

### Profils des stagiaires

- Chefs d'exploitation agricole
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap
- Référent Pédagogique & Handicap de l'Organisme : Frédéric GAUDIN - Tel : 0692 91 09 50 - Mail : info@star-aid.fr

**Prérequis :** Aucun

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la prévention des risques sur une exploitation agricole
- Identifier les dangers et évaluer les risques associés
- S'initier à la rédaction et mise à jour du DUERP

### Contenu de la formation

- Enjeux et finalité de la prévention des risques sur une exploitation agricole
  - La réglementation, la responsabilité civile et pénale, la réduction des accidents et maladies professionnels
- Qu'est-ce que le DUERP ?
  - Un outil recensant l'ensemble des risques professionnels sur l'exploitation agricole
  - Son utilité
- Méthode d'élaboration et de mise à jour en 3 points
  - Évaluation des risques professionnels (unité de travail, poste) par la méthode MAD (Mécanisme d'Apparition du Dommage)
  - Méthodologie de quotation du risque : Gravité, Fréquence, Maîtrise
  - Établissement du plan de prévention par la méthode HOT (Humain, Organisation, Technique) : définir les axes d'amélioration
- Le DUERP un outil de management sur l'exploitation agricole
  - Diffusion dans l'entreprise, implication des acteurs, suivi des actions
- Travaux pratiques à partir de situations de travail à évaluer, suivant l'activité de l'exploitation

### Organisation de la formation

#### Equipe pédagogique

Formateur en Prévention des Risques Professionnels - IPRP

#### Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et Etude de cas concrets
- Remise d'un livret synthétisant les points clés vus en formation

#### Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille de présence.
- QCM d'évaluation individuelle des acquis
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Remise d'une attestation de formation avec mention des acquis